

# Observation n°241

Déposé le 30 Juillet 2022

Par Marhuenda Claude

Actuellement montpelliérains, nous projetons de nous installer à Saint Germain où nous avons débuté des travaux de réhabilitation d'un bâtiment agricole. Notre choix s'est porté sur le paisible village de Saint Germain situé dans un lieu à haute valeur patrimoniale que nous pensions protégé et où il fait bon vivre. La découverte de ce projet nous atterre. Nous sommes résolument opposés à l'implantation d'un parc éolien à quelques km seulement de notre prochain lieu d'habitation. Les recommandations de la MRAe sont nombreuses, argumentées et conséquentes concernant les demandes de compléments d'information (effets cumulés avec d'autres projets connus et/ou proches, impact sur le milieu physique, ressources en eau et risques naturels, nuisances en période de travaux et en phase d'exploitation, impacts sur les paysages protégés et patrimoniaux, la faune, la flore...). La hauteur en bout de pales des éoliennes de 180 mètres va créer des perceptions à très longue portée, affectant des paysages protégés .

Les éléments de réponse en retour sont bien peu nourris et imprécis. La nuisance affectera considérablement les fermes et le village de Saint Germain. Nous ne voulons pas de ce parc éolien !

---

---